

COMMISSION OFFRE ET INNOVATION

Webinaire « Leviers d'efficacité au sein des SPSTI » le 9 janvier 2025

Abrogation de l'arrêté portant modèle des avis

Dans les suites de l'annonce faite par le Directeur Général du Travail, Monsieur Pierre RAMAIN, le dernier arrêté ayant actualisé les modèles d'avis a été retiré du droit positif.

Un nouvel arrêté, portant des délais de mise en œuvre et des ajustements, devrait être publié prochainement. En tout état de cause, en l'état, c'est l'arrêté antérieur et les « anciens » modèles qui sont à nouveau en vigueur.

Pour mémoire, l'arrêté du 5 novembre 2024 abrogeant l'arrêté du 26 septembre 2024 modifiant l'arrêté du 16 octobre 2017 fixant le modèle d'avis d'aptitude, d'avis d'inaptitude, d'attestation de suivi individuel de l'état de santé et de proposition de mesures d'aménagement de poste a été publié au J.O du 21 novembre 2024.



Sur le modèle du Webinaire de la Commission Cotisations et Financement, qui avait rassemblé plus de 100 participants le 11 décembre, la Commission Offre & Innovation propose à son tour, le 9 janvier prochain de 10h30 à 12h00, un webinaire (visioconférence Zoom) dans le cadre de ses travaux.

Ce rendez-vous s'inscrit dans les travaux de la Commission Offre et Innovation de Présanse et de sa démarche visant à identifier des leviers d'efficacité au sein des SPSTI. À travers une première série d'études de cas, ce webinaire permettra de partager des enseignements concrets et des bonnes pratiques.

Thématiques abordées :

- ▶ Quels leviers d'efficacité pour les SPSTI ?

- ▶ Comment appliquer ces enseignements dans votre Service ?

- ▶ Temps d'échanges et questions-réponses

Ce webinaire s'adresse aux Présidents, aux Directeurs, ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs des Services impliqués dans cette démarche de recherche des leviers d'efficacité (Responsable Qualité, Responsable de la Transformation, etc.).

L'inscription se fait par formulaire automatisé, envoyé par mail aux directeurs et présidents.

Présanse remercie les adhérents intéressés de bien vouloir confirmer leur participation avant le 7 janvier 2025, par le formulaire nominatif. Le lien de connexion leur sera alors communiqué dans les 48h précédant le webinaire. ■

Jeudi 9 janvier 2025

10h30 à 12h00

Visioconférence (Zoom)